

Texte cadre pour l'Enseignement Religieux dans le cadre scolaire.

Le caractère propre de l'enseignement de la religion à l'école

73. Une attention spéciale mérite d'être portée — au sein du ministère de la Parole — sur le caractère propre de l'enseignement religieux à l'école et sur son rapport avec la catéchèse des enfants et des jeunes.

L'enseignement de la religion à l'école et la catéchèse ont un rapport distinct et complémentaire: « Il existe un lien indissoluble et, à la fois, une nette distinction entre l'enseignement de la religion et la catéchèse ». (220)

Ce qui confère à l'enseignement de la religion à l'école sa caractéristique, c'est qu'il est appelé à **pénétrer le milieu culturel et à entrer en relation avec d'autres formes du savoir**. En tant que forme originale du ministère de la parole, en effet, cet enseignement insère l'Évangile dans le processus personnel d'assimilation, systématique et critique, de la culture. (221)

Dans l'univers culturel intériorisé par les élèves et défini par les connaissances et par les valeurs offertes par d'autres disciplines scolaires, l'enseignement de la religion à l'école **dépose le ferment dynamique de l'Évangile et tente de « rejoindre vraiment les autres éléments du savoir et de l'éducation**, afin que l'Évangile imprègne la mentalité des élèves sur le terrain de leur formation et que l'harmonisation de leur culture se fasse à la lumière de la foi ». (222)

D'où la nécessité que l'enseignement de la religion à l'école apparaisse comme une **discipline scolaire, avec la même exigence d'ordre et de rigueur qu'ont les autres disciplines**. Il doit présenter le message et l'événement chrétien avec le même sérieux et la même profondeur que ceux mis en œuvre par les autres disciplines pour présenter leurs connaissances. À leurs côtés, il ne se situe pas comme une chose accessoire, mais comme l'élément d'un indispensable dialogue interdisciplinaire. Ce dialogue doit s'instaurer, avant tout, à ce niveau où chaque discipline influe sur la personnalité de l'élève. Ainsi, la présentation du **message chrétien** jouera sur la manière de concevoir **l'origine du monde** et le **sens de l'histoire**, le **fondement des valeurs éthiques**, le rôle de la religion dans la culture, la destinée de l'homme, le rapport avec la nature. L'enseignement religieux à l'école, à travers ce dialogue interdisciplinaire, fonde, renforce, développe et complète l'action éducative de l'école. (223)

Le contexte scolaire et les destinataires de l'enseignement scolaire de la religion

74. L'enseignement de la religion à l'école s'exerce dans des **contextes scolaires différents**, ce qui fait que, tout en maintenant son caractère propre, il prend des accentuations diverses. Celles-ci dépendent des conditions juridiques et organisationnelles, de la conception de l'enseignement, des présupposés personnels des enseignants et des élèves, ainsi que des rapports de l'enseignement de la religion à l'école avec la catéchèse familiale et paroissiale.

On ne peut réduire à une seule forme tous les modèles d'enseignement de la religion à l'école qui sont apparus au cours de l'histoire, suite aux conventions avec les États et aux délibérations des conférences épiscopales. Il est pourtant nécessaire de s'engager afin que cet enseignement, selon ses présupposés, réponde à sa finalité et à ses caractéristiques particulières. (224)

Les élèves « ont le droit d'apprendre avec vérité et certitude la religion à laquelle ils appartiennent. On ne peut négliger leur droit à connaître plus à fond la personne du **Christ** ainsi que l'intégrité de **l'annonce du salut** qu'il a apporté. Le caractère confessionnel de l'enseignement de la religion dans l'école, dispensé par l'Église selon les modalités et les formes établies en chaque pays, est donc une garantie indispensable offerte aux familles et aux élèves qui choisissent cet enseignement ». (225)

Pour **l'école catholique**, cet enseignement de la religion, en étant qualifié et complété par d'autres formes du ministère de la Parole (catéchèses, célébrations liturgiques, etc.), est une partie indispensable de leur tâche pédagogique et le fondement de leur existence. (226)

L'enseignement de la religion, dans le cadre de **l'école publique** et de l'école non-confessionnelle, là où les autorités civiles ou d'autres circonstances imposent qu'il soit commun aux catholiques et aux non-catholiques, aura un caractère plus **œcuménique** et servira à une **connaissance interreligieuse** commune. (227)

En d'autres circonstances, l'enseignement scolaire de la religion pourra prendre un **caractère** plutôt **culturel**, s'intéressant à la connaissance des religions, tout en présentant **la religion catholique** avec **l'importance** qui lui revient. (228) Dans ce cas également, surtout s'il est dispensé par un professeur sincèrement respectueux, il garde une dimension de vraie « préparation évangélique ».

75. La situation de vie et de foi des élèves qui fréquentent l'enseignement religieux dans l'école est caractérisée par une mutation continue et considérable. L'enseignement religieux à l'école doit tenir compte de ce donné pour pouvoir rejoindre ses propres finalités.

L'enseignement scolaire de la religion **aide les élèves croyants à mieux comprendre le message chrétien** par rapport aux grands problèmes de l'existence qui sont communs aux religions et caractéristiques de tout être humain, par rapport aux conceptions de la vie les plus répandues dans la culture, et aux principaux problèmes moraux qui concernent l'humanité actuelle.

Quant aux **élèves qui sont en phase de recherche**, ou confrontés à des doutes religieux, ils pourront trouver dans l'enseignement religieux scolaire ce qu'est exactement **la foi en Jésus-Christ**, quelles sont les **réponses de l'Eglise** à leurs questions, leur permettant de mieux peser leur décision personnelle.

Enfin, pour les **élèves non-croyants**, l'enseignement scolaire de la religion revêt les caractéristiques d'une **annonce missionnaire** de l'Evangile, en vue d'une décision de foi que la catéchèse, de son côté, dans un contexte communautaire, fera grandir et mûrir.

Education chrétienne en famille, catéchèse et enseignement de la religion à l'école au service de l'éducation dans la foi

76. **L'éducation chrétienne en famille, la catéchèse et l'enseignement de la religion à l'école**, chacun selon ses caractéristiques propres, sont **intimement liés entre eux**, au service de l'éducation chrétienne des enfants, des adolescents et des jeunes. Sur le plan pratique, il faut cependant tenir compte des variations qui se présentent, afin de procéder avec réalisme et prudence pastorale à l'application des orientations générales.

Il appartient, par conséquent, à chaque diocèse ou région pastorale de discerner les diverses circonstances, soit en ce qui concerne l'existence ou non d'une initiation chrétienne dans le milieu familial, soit en ce qui concerne les tâches éducatives exercées dans la tradition ou la situation locale par les paroisses, les écoles, etc.

Les Eglises particulières et la conférence épiscopale donneront donc les orientations propres aux divers milieux, en encourageant des **activités** qui sont, à la fois, **distinctes et complémentaires**.

Congrégation pour le clergé, *Directoire général pour la catéchèse*,

cf. http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/clergy/documents/